

Royaume du Maroc

Haut-commissariat au Plan

Allocution de

**Monsieur Ahmed Lahlimi Alami,**

**Haut Commissaire au Plan**

**sur**

**La situation de l'emploi et du chômage au Maroc et ses  
déterminants structurels et politiques dans un contexte  
de transition**

**Conférence de presse**

**Casablanca, 11 mai 2011**

## **La situation de l'emploi et du chômage au Maroc et ses déterminants structurels et politiques dans un contexte de transition**

L'emploi constitue la principale forme d'insertion sociale, le plus sûr facteur d'amélioration des conditions de vie et de prévention contre les risques de pauvreté et de vulnérabilité et le révélateur le plus approprié pour évaluer le niveau de cohésion sociale dans un pays.

Il joue un rôle important dans la création de richesses et la répartition des revenus. Aussi, l'accès à l'emploi ressort de manière systématique dans les enquêtes auprès des ménages comme l'un des principaux besoins de la population et la première priorité d'un chef de ménage sur cinq.

### **Aperçu sur la situation du marché de l'emploi au Maroc**

Au cours de la dernière décennie, avec une création annuelle moyenne de 156 mille postes d'emplois, le volume de l'emploi au Maroc est passé de 8,845 en 2000 à 10,405 millions en 2010.

#### **Répartition de l'emploi**

L'analyse de l'emploi montre que :

- les bénéficiaires des nouvelles créations sont surtout :
  - ✓ des actifs de sexe masculin avec 118 mille emplois annuellement (75%) contre 38 mille pour les femmes (25%) ;
  - ✓ adultes âgés de 40 à 59 ans (112 mille emplois annuellement), de 30 à 39 ans (46 mille) ; les jeunes de 15 à 29 ans, quant à eux, ont perdu annuellement 9 mille emplois ;
  - ✓ concentrés dans le secteur des services (84 mille emplois créés annuellement entre 2000 et 2010) et du BTP (48 mille et 63 mille annuellement depuis 2008) ; l'agriculture crée annuellement 13 mille emplois et l'industrie (y compris l'artisanat), 10 mille ;
  - ✓ urbains : les villes ont bénéficié de 1,08 millions de nouveaux emplois (69% du total des emplois créés) contre 480 mille (31%) pour les campagnes ;
  - ✓ concentrés dans les régions à forte contribution dans la formation du PIB national allant du Grand Casablanca, où cette contribution est de 21,3% et le nombre d'emplois nouveaux créés annuellement est de 28 mille

postes, à Tadla-Azilal, où ces données sont respectivement de 2,6% et une perte annuelle moyenne de 1000 postes d'emploi, en passant par Marrakech-Tensift-Al Haouz avec respectivement 8,9% et 17 mille.

- l'emploi global dans sa grande majorité est peu conforme aux normes de l'emploi décent. C'est ainsi que :
  - ✓ globalement un actif occupé sur 3 est diplômé (23,7% ont un diplôme de niveau moyen et 10,8% un diplôme de niveau supérieur) , cette proportion passe de 12,4% dans l'agriculture, à 32,0% dans le BTP, à 44,2% dans l'industrie pour atteindre 55,7% dans les services ;
  - ✓ près de 2 salariés sur 3 travaillent sans contrat, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du BTP où cette proportion dépasse 90% ;
  - ✓ l'emploi non rémunéré représente 23% de l'emploi au niveau national et 42% en milieu rural ;
  - ✓ près de 8% du volume global de l'emploi est soit occasionnel soit saisonnier, avec une tendance à s'accroître au cours des trois dernières années où ces types d'emploi représentent 76% des postes nouvellement créés ;
  - ✓ moins de 20% de la population active occupée bénéficie de la couverture médicale (32% en milieu urbain et 4,5% en milieu rural).

Au regard de la disparité de la répartition de l'emploi et de la précarité qui en caractérise une partie, il est compréhensible qu'une grande partie de ceux qui en occupent les postes les vivent comme des formes de chômage déguisé ou une solution d'attente dans l'espoir d'emplois plus stables, mieux rémunérés et répondant à leur prétention professionnelle. C'est ainsi que, globalement, 16% des actifs occupés expriment le désir de changer d'emploi, cette proportion s'élevant à 29% dans le secteur du BTP par exemple. Les raisons évoquées portent sur la recherche d'une meilleure rémunération pour 72%, sur l'inadéquation de l'emploi occupé au regard de leur niveau de formation pour 10%, et sur l'instabilité de l'emploi pour 9% atteignant 18,4% dans le BTP.

### **Niveaux et nature du chômage**

C'est dans ces conditions que le taux de chômage selon les normes internationales en vigueur a globalement baissé au cours de la décennie.

Par milieu de résidence, il est passé de :

- 13,4% à 9,1% au niveau national ;

- 21,4% à 13,7% en milieu urbain ;
- 5% à 3,9% en milieu rural où prédomine plutôt le sous emploi dont le taux atteint , en 2010, 13,2% contre 10% en zones urbaines.

Par région, il a enregistré :

- des taux plus faibles que la moyenne nationale dans des régions comme Marrakech-Tensift-Al Haouz où il est passé de 8,9% en 2000 à 5,8% en 2010, Taza-Al Hoceima-Taounate (de 8,3% à 6,1%), Fès-Boulemane (de 12% à 6,1%) et Tadla-Azilal (de 9,6% à 6,2) ;
- des taux plus élevés que la moyenne nationale dans des régions comme l’Oriental (de 19,6% à 18,0%), Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (de 20,6% à 12,2%) et les trois régions du sud (de 25,1% à 11,4%).

Par catégories d'âges et de niveau de formation

Malgré des baisses allant de 3 à plus de 10 points, le chômage reste particulièrement élevé parmi :

- les jeunes de 15 à 24 ans, avec 17,6% au niveau national et 31,3% en milieu urbain;
- les détenteurs de diplômes de niveau supérieur avec 18,1% et de niveau moyen, avec 16% ; ce taux est notablement plus élevé dans le cas des lauréats des facultés (22,3%) ;
- les promotions de la formation professionnelle (technicien supérieur, technicien, qualification et spécialisation), avec 19,7%.

On constate ainsi que la baisse du chômage n’a pas bénéficié dans les mêmes proportions à tous les milieux de résidence et les espaces régionaux et n’a pas non plus bénéficié dans les mêmes proportions à tous les types de demandeurs d’emplois. Il convient à cet égard de noter que la catégorie qui souffre le plus du chômage est en premier lieu celle des primo-demandeurs d’emploi qui, en 2010, représentaient 50% du volume du chômage.

Au terme de cet aperçu sur le chômage et l’emploi au Maroc, il devient compréhensible qu’au regard des disparités par milieu géographique et sociales des niveaux d’emploi et du niveau de précarité qui en affecte une grande partie, certains

secteurs de l'opinion publique aient une faible perception de la réalité de la baisse globale du chômage telle qu'elle est universellement mesurée par la méthode statistique.

## **Approches des fondements structurels de la nature de l'emploi**

Dans quelle mesure la situation de l'emploi et du chômage au Maroc s'explique-t-elle par le décalage entre le volume et la nature de l'offre et la demande compte tenu des structures de notre économie et de notre modèle de croissance dans le contexte d'une double transition démographique et économique que connaît notre pays ? Dans quelle mesure sommes nous disposés, par ailleurs, à capitaliser les acquis réels accumulés dans ce contexte, en termes d'investissement économique et social, par son engagement dans une nouvelle génération de réformes structurelles économiques, sociales et institutionnelles, pour mieux répondre à une demande sociale de plus en plus exigeante et accéder aux nouvelles sources de compétitivité requises par les mutations de l'économie mondiale?

## **La dimension d'une transition démographique accélérée dans la problématique de l'emploi au Maroc**

La transition démographique dans notre pays se caractérise, comme on le sait, par la réduction de la mortalité avec un allongement de l'espérance de vie (de 47 ans en 1962 à 74,8 ans en 2010) et une baisse consécutive de la fécondité. Passant, au cours de la même période, de 7,2 à 2,19 enfants par femme, le Maroc enregistre, ainsi, le niveau de fécondité que connaissent des pays comme la France et la Tunisie.

Dans ce cadre, la structure par âge a connu une profonde modification. La proportion de la population de moins de 15 ans est passée de 42,2% en 1982, à 27,5% en 2010, tout en se maintenant en volume aux alentours de huit millions (*8,6 millions en 1982 et 8,8 en 2010*). La proportion de la population âgée de 60 ans et plus est passée, quant à elle, de 6,4% à 8,3 % (*1,3 millions et 2,6*).

Au regard de la pression sur le marché de travail, la population en âge d'activité (15-59 ans) est marquée par :

- un taux d'accroissement annuel moyen de 2,4% (contre 1,6% pour l'ensemble de la population).
- un doublement de son effectif de 10,5 en 1982 à 20,4 millions en 2010, nourri, il est vrai, par les arrivées en masse des générations issues des périodes antérieures de forte fécondité.
- un accroissement moyen annuel de 354 mille personnes, déduction faite de la partie émigrée, estimée pour cette catégorie de la population à 88 mille personnes en 2010.

Globalement, c'est une population en majorité urbaine (60%), jeune (45,2% de 15-29 ans), avec une légère prédominance féminine (51%).

### **La population en âge d'activité composante de la problématique de l'emploi.**

Nos travaux de prospective ont montré que la population en âge d'activité constitue une composante permanente de la problématique de l'emploi dans notre pays. Il s'avère, en effet, que d'ici 2030, la population des moins de 15 ans continuerait à baisser en proportion (de 27,5% en 2010 à 20,9% en 2030), tout en restant en volume aux alentours de 8 millions (8,8 millions en 2010 et 7,9 millions en 2030). La proportion des personnes âgées de 60 ans et plus devrait, quant à elle, augmenter de 8,3% à 15,4% durant cette période, passant de 2,6 à 5,8 millions de personnes.

Par ailleurs, la population en âge d'activité de 15-59 ans, quant à elle, est appelée à s'accroître :

- de 190 mille personnes par an d'ici 2030, passant de 20,4 millions en 2010 à 21,7 millions en 2015, à 22,7 millions en 2020 pour atteindre 24,2 millions à l'horizon 2030 ;
- son poids atteindrait son maximum historique vers 2018 avec 65% avant de baisser légèrement à 64% estimé pour 2030.

Dans ces conditions, globalement la population active de 15 ans et plus, sous l'hypothèse du maintien du taux d'activité à son niveau de 2010, devrait atteindre 14,9 millions en 2030, enregistrant une augmentation moyenne annuelle de 173 mille actifs entre 2010 et 2030. Sous une autre hypothèse où le taux d'activité renoue avec son niveau de 1999 (pour atteindre 54,5% en 2020), cette augmentation serait de 248 mille actifs par an.

Aussi, faut-il mesurer l'impact d'une telle évolution sur le niveau de croissance économique requis pour y faire face.

Comparé à la moyenne de 156 mille emplois créés annuellement par l'économie marocaine au cours de la décennie passée, le Maroc devrait, pour maintenir le

volume du chômage à son niveau actuel, augmenter l'emploi qu'il crée de 17 mille postes par an dans la première hypothèse et de 92 mille dans la deuxième.

Dans le premier cas, du fait que le taux d'activité reste constant, le maintien du taux de croissance économique actuel de 4,8% par an pourrait résorber la demande additionnelle de l'emploi d'ici 2030 et le taux de chômage serait de 7,1% en conséquence. Dans le deuxième cas, en revanche, le taux de croissance économique devrait se situer à près de 6,5, avec un taux de chômage de l'ordre de 6,7%.

## Contexte de la transition économique

On sait qu'après la crise de l'endettement et la difficile période d'ajustement structurel, le Maroc, après avoir rétabli ses équilibres macroéconomiques, a opéré une série de réformes structurelles pour mettre à niveau le cadre juridique et institutionnel de l'entreprise et faire face à une demande sociale croissante. Initié au cours des années 90, ce processus a connu une accélération au cours de la première décennie de l'an 2000 soutenue par une ouverture politique et une volonté affirmée d'ouvrir une ère de progrès sociétal.

Le souci d'une croissance économique plus forte et d'une répartition sociale et géographique plus équilibrée des richesses a été accompagné par la mise en œuvre d'un processus politique ouvrant la voie à une participation plus sereine de la population et un exercice plus actif de ses expressions politiques, économiques et sociales sur la base d'une citoyenneté reconnue et assumée. Ce souci devait présider, d'une manière explicite, à la volonté nationale de capitaliser les acquis et de dépasser les passifs cumulés au cours des périodes précédentes.

En synergie avec les opportunités de la mondialisation et la valeur ajoutée de partenariats et d'accords de libre échange, qu'offre l'option d'un régionalisme ouvert, la politique de libéralisation et d'ouverture économiques, a été redynamisée. Elle s'est inscrite dans une démarche de rupture avec les performances antérieures autant par son rythme que par son mode de gestion. Elle a été portée par la volonté d'une meilleure valorisation des avantages comparatifs du pays et des potentialités naturelles et humaines de ses régions pour une insertion active de l'économie marocaine dans les chaînes de valeurs internationales.

C'est dans ce cadre qu'a été intensifié, à des échelles sectorielles et régionales, l'effort d'investissement, en particulier, dans les infrastructures économiques, sociales, urbaines et rurales. La diversité régionale des investissements a été porteuse d'une promesse de relocalisation de l'économie nationale et a également contribué à la redistribution territoriale de l'emploi et des revenus. Elle a, en effet, offert à de larges franges de la population des opportunités nouvelles d'accès aux services sociaux de base. Le contenu de la croissance économique en a gagné en capacité de réduction des inégalités sociales et des disparités territoriales.

D'une manière générale, un égal souci de résorber les déficits accumulés dans les années antérieures en matière de capital physique et de capital humain, a été à l'origine d'une forte mobilisation des ressources disponibles pour l'investissement dans les facteurs de la compétitivité future de l'économie, de la valorisation des ressources humaines disponibles et de l'amélioration des conditions de vie de la population.

## **L'emploi à l'heure de l'édification des bases d'une compétitivité globale de l'économie**

Le modèle de développement, qui a prévalu au cours de cette première décennie, a été marqué par cette triple dimension de gestion de la double transition démographique et économique et éclaire, dans une certaine mesure, le niveau et la qualité de l'emploi créé. Il a constitué, de ce fait, une véritable rupture avec le modèle de développement antérieur particulièrement marqué par les stigmates d'une économie administrée et largement protégée.

L'expression de cette rupture se lit en particulier dans les nouvelles performances en termes d'investissement, de croissance économique et de développement humain. Durant cette décennie, l'investissement a été multiplié par plus de deux fois. Le taux d'investissement est passé de 24,8% en 1999 à 34,1% en 2010. La croissance économique, de 2,2% pendant la décennie 90, est passée à 4,8%.

Le taux de chômage national, pendant longtemps rigide à la baisse, a fléchi, comme on l'a vu, de près de 5 points de pourcentage. L'emploi, constitué pour une grande part d'emploi non-qualifié, est resté l'apanage des non diplômés dont ils occupent encore 2 postes sur 3 (66,6% contre 73,3% durant la période 1999-2009).

La prédominance de l'emploi de faible qualification renvoie à la structure de l'économie nationale et au niveau de productivité de ses composantes sectorielles. L'amélioration de la croissance n'a pas été, en effet, accompagnée par un changement notable des structures économiques, en faveur des activités à haut contenu technologique. Les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et travaux publics (BTP) et des services, qui participent pour 80% à la valeur ajoutée totale, continuent d'être les principaux moteurs de la croissance économique. Leurs croissances durant la décennie 2000 ont atteint respectivement 5,8%, 7,2% et 5%, alors que celle du secteur industriel n'a pas dépassé 3%.

Cependant, ces secteurs se distinguent par la faiblesse de leurs multiplicateurs d'emploi, et notamment d'emploi qualifié. Avec une création de 10 emplois directs, l'agriculture ne crée que 2 emplois indirects, le Bâtiment et travaux publics 2 et les services 3. Intensifs en emploi, ils participent peu, aussi directement qu'indirectement, au recrutement de la main d'œuvre qualifiée. En moyenne, 65% de l'emploi cumulé créé par ces secteurs s'adresse à une main d'œuvre sans qualification et pour 30% à des aides familiales.

Il est remarquable, à cet égard, que le secteur de l'industrie, qui crée autant d'emploi direct qu'indirect et a vocation à mieux valoriser les qualifications, a connu une baisse de sa part dans la valeur ajoutée totale qui a régressé de 18% en 2000 à 14% en 2010. A titre d'exemple, les branches qui créent le plus d'emploi indirect comme l'industrie alimentaire (5 indirects pour 1 direct), l'industrie des métaux (2 pour 1), l'industrie chimique (2 pou 1) ou encore l'industrie automobile (presque 1,5 pour 1).

Malgré le niveau de qualité de l'emploi créé par les composantes sectorielles de l'économie, il a contribué, avec le soutien des prix à la consommation, les valorisations successives des salaires, l'amélioration de l'accessibilité au crédit bancaire et les politiques spécifiques de lutte contre la pauvreté et les vulnérabilités, à améliorer les revenus et les conditions de vie des citoyens. Le revenu brut disponible des ménages s'est accru, en moyenne, de 6,4% par an durant la décennie 2000 et le pouvoir d'achat de 3,3%. Le rythme de la dépense de consommation par habitant s'est accru, également, de plus de trois fois entre 2001 et 2007 qu'entre 1985 et 2001. Le taux de pauvreté relatif est passé de 16% à 8,8% pendant la même période. Dans ces conditions, toutes les catégories sociales ont bénéficié de la croissance, bien que davantage les classes modestes et aisées que les classes moyennes. De ce fait, le niveau des inégalités sociales s'est stabilisé après s'être creusé au cours des années antérieures à 2000.

### **L'emploi dans un modèle de croissance tiré par la demande intérieure**

C'est dans ce contexte qu'a émergé le modèle marocain de croissance au cours de cette décennie, marquée par la double transition démographique et économique. Dans ce modèle, le moteur de la croissance a trouvé son énergie dans le dynamisme de la demande intérieure, notamment l'investissement et en particulier la consommation finale. Celle-ci contribue, en effet, pour 67% à la croissance du PIB. En termes d'emploi, elle présente, cependant, un faible multiplicateur, de l'ordre de 1,1. C'est dire qu'avec 10 créations d'emploi direct, elle ne crée qu'un seul emploi indirect. De son côté, l'investissement contribue pour 46% à la croissance du PIB. Même s'il a, par rapport à la consommation finale, une plus grande capacité de création d'emplois indirects (5 indirects pour 10 directs). Cette capacité reste, toutefois, en deçà de son potentiel et de son niveau dans d'autres pays. Cette faiblesse trouve son origine dans l'affectation sectorielle qui a prévalu dans le choix des investissements. Ceux-ci ont bénéficié principalement aux infrastructures économiques (routes, barrages, ports, aéroports, zones industrielles, aménagement de sites, etc.) et sociales (habitat, eau et électricité, assainissement, infrastructures scolaires et sanitaires, etc.).

Les effets de l'investissement consenti dans ces infrastructures ne sont pas généralement, comme on le sait, d'un rendement immédiat et leur valorisation procède de leur incitation à l'investissement dans les secteurs productifs. En effet, l'ICOR, qui mesure la quantité d'investissement nécessaire pour réaliser une unité du PIB, se situe encore aujourd'hui au Maroc entre 5 et 6 points en moyenne, niveau qui reste élevé en comparaison avec des pays comme la Malaisie et la Corée (ICOR inférieur à 4).

Par ailleurs, un tel modèle basé sur la demande finale intérieure, en plus de son faible multiplicateur d'emploi, a un effet pervers sur l'emploi à travers ses implications sur la balance commerciale. En effet, du fait qu'une grande partie de cette demande est satisfaite par les importations, elle a pour conséquences une perte d'emploi indirect

qu'elle crée au profit de l'extérieur. La faiblesse du tissu productif n'a pas, dès lors, permis de dynamiser suffisamment les exportations pour faire face à l'accroissement des importations, d'une part, et de tirer un meilleur profit de leur multiplicateur élevé (3 emplois indirects pour 10 emplois directs), d'autre part. De ce fait, la contribution des exportations nettes à la croissance a été négative (-13%) durant la décennie 2000.

Il est, dès lors, permis de se poser la question sur le degré de soutenabilité de ce modèle de croissance tant en termes de financement intérieur et extérieur qu'en termes de cohésion sociale. Cette question est d'autant plus justifiée que l'écart entre l'épargne intérieure et l'investissement se creuse d'ores et déjà et risquerait de se creuser davantage si les comportements de consommation et d'épargne continueraient dans leurs tendances des dernières années, et ce dans un contexte marqué par un double phénomène. La crise internationale et l'insolvabilité effective ou potentielle de plusieurs pays développés devraient assécher les sources de financement international, alors que l'épargne intérieure pourrait manifester une rigidité à s'accroître.

Par ailleurs, la soutenabilité sociale du modèle pourrait également être fragilisée au regard de la pression croissante sur le marché du travail d'une population en âge de travailler, de plus en plus formée et exigeante en terme de modèle de consommation et de valeurs sociétales où l'emploi décent devrait se situer davantage au centre de ses attentes.

Ce modèle de croissance, qui a été celui de la décennie 2000, semble devoir être programmé d'une manière méthodique pour s'ouvrir dans la deuxième décennie sur un nouveau modèle dont le profil a été défini avec une rare capacité d'anticipation à travers les discours, les orientations et les initiatives prises ou annoncées au cours des deux dernières années par Sa Majesté le Roi.

### **L'ouverture d'une nouvelle étape du modèle de croissance du Maroc**

Tout indique, en effet, que le Maroc s'inscrit sur la voie d'un nouveau dynamisme de consolidation de la compétitivité globale de son économie et de son insertion qualitativement plus avancée dans les chaînes de valeurs internationales dans le contexte de la nouvelle ère de la mondialisation. Les projets mis en œuvre dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'industrie, notamment celle où le Maroc possède des avantages comparatifs certains comme les industries de l'automobile de l'aéronautique, des industries métallurgiques, des industries chimiques et de l'agro-industrie, sont annonciateurs de cette nouvelle inflexion du modèle de croissance. Par anticipation, les réformes à caractère institutionnel, renforçant la participation démocratique aux échelles régionale et locale, ont été conçues et mises en chantier avec cohérence pour donner une dimension sociétale à la compétitivité globale de l'économie. Les acquis en matière d'infrastructures économiques et sociales sont

voués à inciter les détenteurs d'épargne à s'engager dans l'investissement productif au lieu de l'accumulation de patrimoine et à mieux valoriser le potentiel de notre pays en matières de croissance, de création d'emploi décent et d'une meilleure distribution des revenus au profit des citoyens.

Cette nouvelle page de l'histoire nationale devrait également s'ouvrir sur une valorisation appropriée des ressources humaines en vue de résorber les déficits ; relevés en particulier dans le système d'enseignement et de formation, pour atténuer notamment, les disparités en matière d'accessibilité au savoir dès les premiers niveaux de l'apprentissage. Cette nouvelle page ne peut s'accommoder des dysfonctionnements du système attribués aux déficiences en matière d'articulation interne entre ses différentes composantes et de la capacité d'adaptation, autant de sa gouvernance administrative et pédagogique que de son produit aux exigences d'une économie compétitive.

Cette nouvelle page de l'histoire nationale a vocation également à être lue sous l'angle d'un dépassement des approches purement sectorielles par leur insertion dans une démarche de planification stratégique permettant la hiérarchisation et l'articulation des objectifs, les arbitrages les plus judicieux entre consommation et investissement, entre exigences de l'égalité des places et celles de l'égalité des chances pour une cohésion sociale et territoriale durable.

Si une planification stratégique offre l'un des cadres démocratiques les plus appropriés pour une adhésion collective de l'ensemble des composantes sociales et territoriales aux objectifs et à la finalité du futur modèle de croissance, elle est également une plateforme porteuse d'une visibilité incitative aux partenariats les plus efficaces entre les opérateurs institutionnels et privés, nationaux et étrangers.

Le débat national, qui se déploie aujourd'hui dans notre pays à la lumière du discours Royal du 9 mars, a tendance naturellement et pour de bonnes raisons à se focaliser sur les aspects institutionnels et politiques. Dans un contexte de menaces régionales et internationales réelles tant économiques et politiques que sécuritaires, il ne serait guère inapproprié que le modèle de croissance économique sur lequel s'ouvre l'avenir proche de notre pays constitue également une des dimensions de ce débat national parmi celles qui doivent être abordées avec sérénité et une grande prise en compte des réalités du monde.